

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

Objet : politiques de site

Le CS de l'INSB constate que la mise en place des directeurs scientifiques référents (DSR), en 2010, a renforcé la représentation du CNRS sur l'ensemble du territoire et la mise en place de politiques scientifiques de site. Le CS de l'INSB recommande que soient discutées, au CS du CNRS, les différentes possibilités de représenter et d'associer au mieux les acteurs locaux des structures de recherche du CNRS à ces politiques scientifiques de site.

Recommandation adoptée le 26 juin 2012

17 votants

Vote : 17 oui, 0 abstention, 0 non

François Tronche,
Président du CSI

Destinataire(s) :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS

Copie à

- M. Patrick NETTER, Directeur Scientifique de l'INSB